Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215600057-20260629-VII_2026_8-DE

COMMUNE D'ARZON
56640 MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : **VII-2026-8**

En exercice	**19**
Présents	**18**
Pouvoirs	**1**
Votants	**19**

L'an deux mille vingt-six,
le vingt-neuf juin, à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la
Commune d'ARZON (Morbihan),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DENFER, Maire,
Date de convocation du Conseil Municipal : dix-neuf juin deux mille vingt-six
- article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

PRESENTS : O. DENFER - I. RONDOT – R. DUBOIS – C. PELLISSIER – F. COTTE – B. SOUILLIART – B. DE RENEVILLE – S. BOURCIER – P. SERIGNAC – C. VIALATTE – S. COTTET – J-M. DESMARS – A. GARCIA – A. LE PANSE – P. DEPLAIX – N. STEPHANY – L. TAMARELLE – J-J. MULOT
ABSENTS : Y. RIVAIN
POUVOIRS : Y. RIVAIN à I. RONDOT

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Mme Caridad PELLISSIER, secrétaire de séance.

Objet: Planning des activités scolaires et coût prévisionnel pour l'année 2026-2027.

La commune finance des activités scolaires chaque année.

La commission enfance et affaires scolaires Jeunesse et Sports et Loisirs du mardi 2 juin 2026 a validé le programme prévisionnel 2026-2027.

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215600057-20260629-VII_2026_8-DE

Les activités et le coût prévisionnel pour l'année 2026/2027 sont les suivantes :

PREVISIONNEL 2026 /2027- ACTIVITES SCOLAIRES

Effectif Prévisionnel : 86 élèves PS GS : 27 / GS CP : 21 / CE1 CE2: 18 / CM1 CM2 : 20

Activités sur le temps scolaire		Prise en charge AGGLO	Prise en charge Mairie (TTC) Dépenses prévisionnelles
Activités	Nombre de séances		
VOILE			
CM	6 séances - CM	x	
CE	6 séances - CE1 /CE2 (cout 192 € enfant)		3 840,00 €
JOURNAL			
-	Intervenante : Mme Droopsy		
CE	Réalisation d'un calendrier scolaire :		1 500,00 €
Orientation	Mise a disposition de Personnel		
CM	6 séances		0,00 €
CE	6 séances		0,00 €
ESCALADE	Mise a disposition de Personnel		
GS/CP	8 séances		0,00 €
ESCRIME			
CM	6 séances pour les CE2/CM1		600,00 €
CE	6 séances pour les CM1/CM2		
PISCINE			
CE + CP	8 séances - Piscine Sarzeau	X	
CM2	6 séances - Piscine Sarzeau	X	
CM1	6 séances - Piscine Sarzeau		*336,00 €*
GS	8 séances - Piscine Sarzeau		*640,00 €*

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215600057-20260629-VII_2026_8-DE

TRANSPORTS			
Visites **sorties scolaires** **transports complexe**	(Validé budget 2026)		
Saison jeunes public	1 spectacle + 1 transport par an et par classe	X	
Expression livre	3 rendez-vous et 1 transport mediatheque	X	
Ecole du spectateur	1 parcours - 5 deplacements	X	
Ecole du cinema	3 déplacements et 3 seances ciné	X	
Prevention routiere	CM2 - Déplacement vers la piste de vannes	X	
Sensibilisation Tri	1 Déplacement vers le centre de tri à vannes	X	
TOTAL		**0,00 €**	**11 416,00 €**

Vu l'avis favorable de la commission enfance jeunesse et affaires scolaires du mardi 2 juin 2026.,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

- **Valide** le planning des activités scolaires et le coût prévisionnel pour l'année 2026-2027,
- **Donne** mandat au Maire pour poursuivre cette décision et prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution.

Fait et délibéré à ARZON, le 29 juin 2026.

Le Président,

Olivier DENFER

Le Secrétaire de séance,

Caridad PELLISSIER

Pour extrait certifié conforme,
Certifié exécutoire,
Publié, affiché le
Transmis au représentant de l'état le

Le Maire,

Olivier DENFER